

L'accessibilité pour tous, partout, en un clic

L'offre culturelle du département pour les personnes en situation de handicap est riche et variée.

Aux côtés des 5 sites labellisés « Tourisme et Handicap », nombreux sont les lieux qui mettent à disposition du public des dispositifs efficaces. C'est dans cet esprit de partage des informations avec le public que le Département de l'Ain (service Patrimoine culturel) a souhaité recenser tous ces sites présentant des parcours, des supports ou des visites accessibles aux personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, familles avec jeunes enfants, seniors...).

Désormais, toutes les possibilités de visite des musées et sites patrimoniaux du département, pour les personnes en situation de handicap, sont consultables sur le site internet accessible.net, mais aussi sur patrimoines.ain.fr.

Zoom sur... accessible.net

→ Permette à chacun de bénéficier d'une information détaillée sur les conditions d'accessibilité des lieux culturels

Accessible.net référence plus de 11 000 sites en France et décrit les établissements disposant d'offres adaptées aux personnes à besoins spécifiques. Les informations relatives à l'accessibilité concernent toutes les familles de handicap (moteur, auditif, visuel et mental) et profitent au confort de tous les visiteurs. Les informations sont accessibles gratuitement.

La recherche de lieux accessibles peut être réalisée suivant différents filtres :

- par type de public (handicap moteur / auditif / visuel / mental, familles, personnes âgées)
- par zone géographique : ville, département, « autour de moi » (géolocalisation)
- par type de lieux : musées, monument historique, office de tourisme....

Les visiteurs ont la possibilité de laisser des commentaires sur l'établissement en général et plus spécifiquement sur son accessibilité. Ces avis sont directement retransmis aux structures.

Sur accessible.net, les internautes trouveront également un agenda pour connaître les événements et actualités proposés par les lieux. Une interface spécifique est dédiée aux non-voyants.

→ Un site participatif

Le site accessible.net est participatif : les responsables de structures culturelles du territoire sont invités à créer gratuitement leurs propres fiches. Le service Patrimoine culturel du Département peut, si besoin, les accompagner dans cette démarche.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr